

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

ÊTRE UN CLIENT ACTUEL DU CABINET

Pour devenir parrain dans le cadre du programme de parrainage, vous devez être un client actuel de Pharmalink ou de l'Auxiliaire Pharmaceutique. Cela signifie que vous devez avoir utilisé les services d'une de ces deux entités pour une transaction antérieure.

PARRAINER UN NOUVEAU CONTACT

Vous devez référer un nouveau contact à Pharmalink pour être éligible au programme de parrainage. Un nouveau contact est défini comme étant une personne ou une entreprise qui n'a jamais été en contact avec Pharmalink ou l'Auxiliaire Pharmaceutique auparavant.

COMMUNICATION DES INFORMATIONS DU FILLEUL

Le parrain doit fournir les informations nécessaires concernant le filleul référé, notamment son nom et ses coordonnées.

TRANSACTION CONCLUE AVEC SUCCÈS

Pour être considéré comme éligible au programme de parrainage, la transaction du filleul référé doit être conclue avec succès. Cela signifie que la transaction doit être finalisée, et le processus de vente ou d'achat de l'officine doit être réussi.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES DE PHARMALINK

Le parrain doit se conformer aux politiques et procédures de Pharmalink en tout temps. Cela inclut le respect des règles éthiques, la confidentialité des informations et le respect des lois et réglementations en vigueur.

En respectant ces conditions d'éligibilité, les parrains pourront participer activement au programme de parrainage et bénéficier des avantages prévus pour leur implication dans la recommandation de nouveaux clients au cabinet de transaction d'officines pharmaceutiques.